



Marc est l'un des 8 premiers brigadiers cyclistes

Depuis novembre 2003, une brigade de 8 à 10 agents de la police municipale arpentent les 70 kilomètres de pistes cyclables que compte Lyon intra muros, pour la sécurité des utilisateurs de vélos.

Créée par Gérard Collomb dans la ligne droite de sa politique de développement des modes doux de transports, la mission cycliste, jusqu'alors provisoire, se voit pérennisée ces jours-ci en brigade cycliste. Christian Lasserre, responsable de la mission cycliste, nous livre les rouages de sa brigade.

**Fiche technique :** 8 à 10 agents de terrain, moyenne d'âge 30 ans, filles et garçons, tous volontaires.

**Leur mission :** libérer la circulation sur les bandes et pistes cyclables et pour cela verbaliser les automobilistes stationnés ou circulant sur ces voies réservées.

**Mais aussi :** expertiser les voies les plus empruntées par les cyclistes en vue de créer de nouvelles voies réservées aux vélos. Et une action éducative et répressive à l'encontre des utilisateurs de vélos non respectueux du code de la route. Ceci, tout en tenant compte des circonstances, ils ont avant tout une mission préventive auprès des cyclistes.

**Champ d'action :** tout Lyon, dont les Berges. Seule exception, le Parc de la tête d'Or qui

dispose déjà de son propre système de patrouille.

**Les plus de la brigade :** des missions d'encadrement sportif ou culturel lors de sortie scolaire. Avant effectuées par des agents à pied ou en voiture, c'est maintenant la brigade cycliste qui s'en charge.

**Journée type :** 12h30 – 20h00, le responsable donne à chaque binôme le secteur qu'il aura à patrouiller et c'est parti pour 20 à 25 kilomètres de balade ! Les agents travaillent, par roulement, 7 jours sur 7.

**Recrutement :** il se fait exclusivement parmi les 325 agents de la police municipale. Première étape : une visite médicale. Et surtout savoir s'ils sont sportifs dans le civil car ils roulent par tous les temps et tout n'est pas plat à Lyon ! Quand il faut grimper les collines, une bonne condition physique n'est pas négligeable. Mais le principe de base de ce recrutement reste le volontariat.

**Infractions les plus rencontrées :** pour les voitures : stationnement sur les bandes cyclables. Pour les cyclistes : circulation sur les trottoirs, passages de feux rouges et sens interdits. (nb : inutile de se justifier en avançant le manque de pistes cyclables, cet argument n'est pas recevable pour la brigade !)

**Perception du public :** service très demandé car il offre un contact différent avec le public, plus aisé qu'en voiture ou même à pied. Le vélo casse l'image habituelle du policier et facilite les rapports qui sont par conséquent plus chaleureux.

Marie Gouttenoire

## Vélo école

Tout s'apprend, y compris le vélo. La vélo école qui dépend de l'association « La ville à vélo » vous propose trois niveaux :

**1) Débutant :** le vélo, vous en avez déjà entendu parler mais c'est à peu près tout. La vélo école met alors à votre disposition un moniteur et deux bicyclettes : une sans pédale pour apprendre l'équilibre et une avec pour apprendre à pédaler. Durée de l'apprentissage en fonction de votre dextérité.

**2) Intermédiaire :** vous tenez debout sur un vélo mais vous ne vous êtes jamais éloigné de plus de 500m de votre domicile. Le moniteur de la vélo école va alors choisir avec vous un trajet (travail, courses, balade, comme le cœur vous en dit) et vous y accompagnera. Il vous apprendra alors les réflexes nécessaires, vous expliquera l'équipement adéquat et les trucs à savoir.

**3) Vous êtes une entreprise et voulez sensibiliser vos employés à laisser le 4x4 au garage. La vélo école viendra alors les (in)former avant que tout le monde chevauche sa bicyclette pour une balade.**

En 2006, l'association a accompagné 42 débutants, 21 intermédiaires et 60 personnes en entreprise.

**La ville à vélo**

Tél : 04 72 00 23 57

Mail : villeavelo.lyon@fubicy.org

Prix : 10 euros (adhésion)

## LYON 1<sup>er</sup>

### REMETTRE SON VÉLO EN SELLE

Réparer son vélo soi-même sans pourtant être laissé seul à décortiquer dérailleur, moyeu ou autre cantilever, c'est le concept original du Recycleur. Près de 1

500 personnes sont d'ores et déjà tombées sous le charme. Venir avec une carcasse retrouvée au fond de sa cave pour en faire, une semaine plus tard, un vélo de qualité, est pour le moins tentant. Plus d'une

cinquantaine de personnes se saisit chaque semaine du filon et y prend souvent goût, au point de s'investir dans l'association. « Je ne savais pas ce qu'il y avait à l'intérieur d'un vélo avant de venir ici. Bricoler un vélo n'est pas si compliqué et cela me permet d'occuper mon temps libre », sourit Dominique, bénévole depuis le mois de février.

Intégré dans l'association « Pignon sur rue », le Recycleur offre un très grand choix de pièces mais tient à « montrer les astuces de réparation afin que les gens deviennent autonomes »,

comme l'explique l'un des trois salariés, Alvaro. Et la formule fait mouche, aidée par un phénomène de masse. « Depuis l'arrivée des Velo'v, les gens s'intéressent davantage aux vélos. Auparavant hésitants en ville, ils se sentent aujourd'hui accompagnés sur les routes par tous ces utilisateurs de Velo'v », note Alvaro, avant de conclure : « Les Lyonnais prennent surtout conscience de l'économie réalisée en se baladant en vélo mais aussi du côté militant que cela implique ».

Jérôme Pagalou



Photographies © Jérôme Pagalou

Alvaro grave une dizaine de fois par semaine le marquage anti-vol sur les cadres de vélo

### Un marquage anti-vol

Plus de 400 000 vélos sont volés par an en France, de quoi vous donner envie de raccrocher la culotte de cycliste. Bien que nombre d'entre eux soient retrouvés, 100 000 bicycles restent tous les ans sans nouvelles de leur propriétaire, faute d'identification.

**La solution :** faire marquer son vélo. Ce service est proposé à Lyon par le Recycleur qui grave alors un numéro unique de 14 chiffres sur le cadre du vélo. Ce numéro est enregistré dans une base de données nationale consultable sur Internet ([www.fubicycode.org](http://www.fubicycode.org)) ou par téléphone (0825 560 030). En cas de vol, il suffit de déclarer la disparition sur Internet et de communiquer le numéro du vélo à la police ou gendarmerie. Environ dix vélos par semaine sont ainsi marqués par le Recycleur. « Tous les vélos que nous vendons depuis 2005 bénéficient de ce marquage qui constitue un important effet de dissuasion », précise Alvaro, salarié dans l'association.



Alvaro, salarié au Recycleur, au milieu de l'atypique décor

### ► LE RECYCLEUR

10 rue St Polycarpe, Lyon 1<sup>er</sup>.

Tél : 04 72 00 23 57

Mail : [velo.lerecycleur@laposte.net](mailto:velo.lerecycleur@laposte.net)

Ouvert le mardi et le jeudi de 16 à 21 h, le mercredi et le vendredi de 10 à 21 h, et le samedi de 10 à 18 h.

Adhésion : 15 ou 25 euros (selon ressources).